

RAPPEL POUR LES FORFAITS

Vous vous êtes inscrits sur un tournoi et malheureusement vous ne pouvez vous y rendre.

1. Appeler l'organisateur et / ou le JA pour prévenir. Tenir aussi au courant le responsable compétitions de votre club.

2. Envoyer sous 5 jours un justificatif à LA LIGUE si votre absence est constatée après le tirage au sort !

3. Nous vous conseillons de scanner votre justificatif (certificat médical ou autres) et joindre quelques renseignements concernant le tournoi : date/nom du tournoi, numéro de licence et nom/prénom pour faciliter le traitement de votre demande et de l'envoyer à la ligue.

4. Rappel de l'adresse de la ligue :

- Par mail sophie.bluy@badminton-aura.org
- Par courrier : Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton - 37 route du Vercors - 38500 Saint Cassien

5. Vous n'êtes pas en règle, les sanctions tombent :

- a. Suspension de 2 mois pour un forfait non justifié
- b. Suspension de 6 mois pour un 2° forfait ou une participation à un tournoi en étant suspendu

La liste des sanctions suite aux forfaits est consultable sur poona.ffbad.org

A noter que pour tout forfait non justifié, les frais d'inscriptions (chèque, cagnotte, tournoi offert) seront perdus.